livreshebdo.fr

OPA de Daniel Kretinsky sur Fnac Darty : Bruxelles veut des garanties face aux craintes de favoritisme - Livres Hebdo

Par Élisabeth Segard

4–5 minutes

Les services de la direction générale de la concurrence (DG COMP) de la Commission européenne ont adressé, depuis le 15 septembre, un questionnaire aux principaux éditeurs et libraires français, rapporte La Lettre. Hachette Livre, Madrigall, Média-Participations et Albin Michel figurent parmi les acteurs sollicités. Ce document d'une trentaine de pages et de plus de 50 questions porte notamment sur la visibilité des titres dans les rayons de la Fnac et sur Fnac.com, les parts de marché des éditeurs, leurs circuits de distribution et de diffusion, ainsi que les éventuelles conséquences de l'opération sur le prix du roman Fnac.

Lire aussi : L'OPA de Daniel Kretinsky sur la Fnac agite le monde du livre

L'OPA, lancée en janvier par la holding EP Group, doit permettre à **Daniel Kretinsky**, déjà premier actionnaire de Fnac Darty avec 28,5 % du capital, de dépasser les 50 %. La Commission européenne doit se prononcer le 19 octobre sur

une éventuelle autorisation de l'opération sans enquête approfondie. À défaut de garanties suffisantes, une seconde phase pourrait être ouverte et durer jusqu'à 100 jours supplémentaires, selon La Lettre.

La question de la séparation entre Editis et Fnac Darty est au cœur des préoccupations. En 2023, lors de l'acquisition d'Editis, Daniel Kretinsky s'était engagé à ce qu'aucun membre du conseil d'administration d'Editis ne siège au conseil ou à la direction opérationnelle de Fnac Darty. Bruxelles demande désormais des garanties plus concrètes sur l'absence de favoritisme dans les rayons et les ventes de l'enseigne.

Les réticences du monde du livre

Une coalition réunissant Madrigall, Actes Sud, L'École des loisirs, le Syndicat de la librairie française (SLF) et le Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) intervient auprès de Bruxelles comme tiers intéressé. Représentés par l'avocate **Isabelle Wekstein-Steg**, ces acteurs souhaitent notamment pouvoir contrôler les mises en place et les ventes de la Fnac. EP Group serait prêt, selon La Lettre, à faire intervenir un expert indépendant chargé de réaliser des audits après l'OPA.

Les inquiétudes du SLF remontent à l'annonce de l'opération en janvier dernier. Interrogée par *Livres Hebdo*, **Alexandra Charroin-Spangenberg**, présidente du syndicat, estimait qu'un rapprochement entre « *le numéro deux de l'édition* » et « *le premier vendeur de livres en France* » constituerait « *une autre forme de concentration inédite et inquiétante* ».

Antoine Gallimard a quant à lui appelé à la vigilance dans un entretien pour *Livres Hebdo*. « *Non encadrée, une telle opération pourrait avoir de graves effets concurrentiels* »,

déclarait-il, évoquant les conditions d'accès des libraires aux publications d'Editis et la représentation de catalogues d'éditeurs tiers dans les Fnac. « *Il faut que la Fnac reste un lieu ouvert à l'édition dans son ensemble* », ajoutait-il, en confirmant s'être associé à des libraires et à plusieurs éditeurs sur ce dossier.

La Fnac défend son indépendance

Interrogé en mars dernier par *Livres Hebdo*, **Enrique Martinez**, P-DG de Fnac Darty, défendait pour sa part l'indépendance commerciale de l'enseigne. Il rappelait que des engagements avaient été pris en 2023 et estimait que, depuis l'acquisition d'Editis, « *Fnac-Darty n'a jamais modifié sa politique commerciale* ». Selon lui, l'enseigne a conservé son indépendance éditoriale « *simplement parce que c'est dans son intérêt et celui de ses clients* ».